

envoyer un prêtre vénérable qui pût rétablir la discipline dans l'Église, et occuper dignement la chaire de l'apôtre.

Vers le même temps eut lieu en Hongrie le martyre de saint Gérard : les Hongrois s'étant révoltés contre le neveu de saint Étienne, le cruel Pierre leur souverain, rappelèrent ses cousins-germains, les trois frères André, Bela et Léventé, qu'il avait proscrits du royaume, et leur offrirent la puissance souveraine. Aussitôt que ces princes eurent mis le pied sur le territoire de la Hongrie, ils décrétèrent que le christianisme serait aboli, que les prêtres allemands et latins seraient impitoyablement mis à mort, et que la mémoire de Pierre le Catholique serait vouée à l'exécration des peuples.

Ensuite André et Léventé marchèrent avec leurs troupes sur la ville d'Albe-Royale, qui était restée fidèle au souverain légitime. Tous les prêtres s'enfuirent à leur approche; quatre évêques seulement, parmi lesquels était Gérard, résolurent de se présenter au devant des ennemis pour les disperser au nom du Christ : ces prélats, revêtus de leurs ornements épiscopaux, sortirent de la ville suivis du clergé, et marchèrent à la rencontre de l'armée. L'avant-garde ennemie était commandée par Vatha le Farouche, qui avait juré d'exterminer tous les prêtres chrétiens. Dès qu'il aperçut cette procession d'ecclésiastiques, il les fit environner par ses soldats, fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres et de flèches, et les égorga jusqu'au dernier; mais de tous ces martyrs l'Église n'a conservé que le nom de Gérard, et n'a accordé qu'à lui seul les honneurs de la canonisation.

LÉON IX,

156° PAPE.

CONSTANTIN MONOMAQUE

ET THÉODORA,
empereur et impératrice d'Orient.HENRI I^{er},roi
de France.

Fameuse diète de Worms. — Brunon, évêque de Toul, est élu pape. — Caractère du pontife. — Coup d'état du moine Hildebrand. — Le saint-père se rend à Rome couvert du manteau des pèlerins. — Visions du pape. — Il est consacré sous le nom de Léon IX. — Désintéressement du pontife. — Conciles de Rome et de Pavie. — Origine de la Commémoration des trépassés. — Le pape vient en France et fait la dédicace de l'église de Saint-Remi. — Concile de Reims. — Privilèges accordés au monastère de Saint-Maurice. — L'évêque de Spire est accusé d'adultère dans le concile de Mayence. — Histoire de la doctrine de Bérenger. — Lettre singulière de Bérenger à Lanfranc. — L'évêque de Langres écrit contre Bérenger. — Conciles de Rome, de Verceil et de Paris, sur la doctrine de Bérenger et sur les ouvrages de Jean Scot touchant l'Eucharistie. — Plaintes de Bérenger contre ses persécuteurs. — Le métropolitain de Ravenne meurt empoisonné par l'ordre de Léon IX. — Écrits de Damien sur les débauches du clergé. — Fondation de l'abbaye de la Chaise-Dieu. — Les reliques de saint Denis l'Aréopagite. — Fermeté de l'archevêque de Mayence. — Plaintes du pape contre les Normands. — Le saint-père court risque de la vie dans le concile de Mantoue. — Léon IX déclare la guerre aux Normands et se met à la tête des troupes. — Le pape est fait prisonnier. — Il est forcé pour recouvrer sa liberté

d'absoudre les Normands de l'excommunication lancée contre eux. — Lettre du pape au patriarche d'Antioche. — Lettre de Michel Cérularius sur le pain azyme et sur le sabbat. — Réponse du pontife. — Réplique de Cérularius. — Mort de Léon IX.

Après la mort de Damase II, l'empereur tint une diète à Worms, c'est-à-dire une assemblée générale des prélats et des seigneurs de ses états de Germanie. On désigna Brunon, évêque de Toul, comme étant le plus digne d'occuper le saint-siège.

Ce prélat était de l'illustre maison d'Alsace et de Lorraine, et cousin de Henri le Noir; il parvint à la papauté à l'âge de quarante-six ans, après avoir dirigé le diocèse de Toul pendant vingt-deux années. Un caractère bienveillant, une piété exemplaire et un extérieur agréable, le faisaient aimer des prêtres et du peuple. Sa dévotion à saint Pierre était si grande, que chaque année il faisait un pèlerinage au tombeau de l'apôtre, et s'y rendait accompagné d'une foule de pèlerins qu'il recrutait sur son passage.

Dans le cours de ses travaux apostoliques, Brunon avait réformé plusieurs monastères avec le vénérable Guidric, abbé de Saint-Apre; c'était lui encore qui avait négocié la paix entre Rudolphe, souverain de Bourgogne, et Robert, roi de France, quelques années auparavant; enfin il s'était beaucoup occupé de sciences et surtout de musique. Malgré toutes ces qualités, soit indifférence, soit modestie, soit crainte ou peut-être un pressentiment funeste, lorsqu'il apprit son élection au

trône pontifical, il refusa cette dignité, et demanda trois jours pour prendre une détermination. Ce délai lui fut accordé; il passa ces trois jours dans une église, observant le jeûne le plus rigoureux, et restant constamment en prières; ensuite il confessa publiquement ses péchés, et demanda, en versant des larmes, qu'on le laissât dans son évêché de Toul, ou tout au moins qu'on soumit son élection au consentement du clergé et du peuple romain. Cette dernière condition lui ayant été accordée, il retourna dans son diocèse pour célébrer la fête de Noël: les prélats Hugues, Éberhard, Adalbéron et Thierry l'accompagnèrent dans son voyage.

Mais le disciple de Grégoire VI, Hildebrand, ce moine dévoré d'ambition, que nous avons vu blâmer la prédominance du pouvoir temporel sur l'autorité spirituelle, s'ennuyant de la vie des cloîtres et de son titre de prieur, conçut le dessein de s'élever lui-même sur la chaire de saint Pierre; néanmoins avant de s'emparer du trône de l'Église, il voulut rendre la papauté aussi redoutable que son orgueil le demandait. Profitant du passage de Brunon, qui traversait alors la Bourgogne et qui s'était arrêté pour visiter la célèbre abbaye de Cluny, il le reçut avec tous les honneurs dus au chef suprême de l'Église; il sut si bien gagner la confiance du saint-père, qu'il le détermina, par ses conseils perfides, à refuser la dignité pontificale qui lui était offerte par l'empereur; il lui objecta que non-seulement il serait honteux pour lui, mais encore fort dangereux de recevoir d'un prince la tiare; il lui rappela que les papes ses prédécesseurs étaient presque tous descendus dans la tombe par suite d'une mort violente, lorsqu'ils avaient été élevés sur le saint-siège par la protection

des empereurs; il lui persuada qu'il était possible de rendre à Dieu ce qui lui appartenait, sans mépriser les droits sacrés de celui qui le représentait sur la terre, et qu'il pouvait concilier les intérêts du ciel et ceux du monde, en se rendant à Rome sans pompe, comme un simple fidèle qui va faire ses dévotions aux tombeaux des saints apôtres. « Le » peuple et le clergé, lui disait Hildebrand, seront surpris » de votre modestie; vous ne serez plus à leurs yeux le pon- » tife qui leur est imposé par l'autorité du prince, et ils » récompenseront par une élection régulière le prêtre qui » sera entré dans la bergerie sainte comme le vrai pasteur. »

Léon, séduit par ces raisonnements spécieux, se dépouilla en effet des vêtements pontificaux, et sous un manteau de pèlerin, il se dirigea secrètement vers la cité apostolique, accompagné du religieux de Cluny. Pendant son voyage, le saint-père s'arrêtait dans toutes les églises et se mettait en oraisons; on raconte que dans la ville d'Augsbourg il eut une vision, et qu'il entendit une voix qui lui criait: « Je pense des pensées » de paix..... » et la suite de ces paroles, tirées de Jérémie; cette voix, qui n'était autre que celle du moine Hildebrand, raffermir le pontife dans sa résolution; et enfin, après deux mois entiers de marche, il entra dans la ville sainte. Le clergé, les seigneurs et le peuple, qui avaient été prévenus par Hildebrand, accoururent au-devant du pontife en chantant des cantiques d'allégresse; alors Léon descendit de cheval et marcha pieds nus jusqu'à la basilique de Saint-Pierre.

Après avoir terminé ses prières sur le tombeau de l'apôtre, Léon se tourna du côté des assistants et leur dit: « Le très-illustre empereur Henri le Noir m'a nommé chef

» universel de l'Église; mais cette élection n'ayant pas été faite » canoniquement, puisque vos suffrages doivent précéder » tous les autres, selon la décision des saints Pères et des » conciles, je déclare donc que je me suis rendu parmi vous » pour obéir à la volonté du prince, et que je retournerai » dans mon diocèse si vous ne me proclamez pas unanime- » ment souverain pontife de Rome. » Des acclamations de joie répondirent à ses paroles, et Léon fut intronisé ce jour-là même, qui était le 12 février 1049.

Le 26 mars de cette année, le pape convoqua en concile les évêques d'Italie et de la Gaule, afin de déclarer nulles toutes les ordinations simoniaques; cependant le nombre de ces nominations sacrilèges était si considérable, que les hommes sages craignirent que le service divin ne fût interrompu dans toutes les églises, et l'on se contenta de confirmer le décret de Clément II, portant que ceux qui avaient été consacrés par un prêtre entaché du crime de simonie pourraient exercer leurs fonctions, après quarante jours de pénitence et le paiement d'une amende.

Léon IX ordonna que les clercs apostats qui abandonneraient leurs hérésies pour se réunir à l'Église catholique conserveraient leur rang, mais sans pouvoir être promus à des dignités plus élevées; il approuva également le changement de Jean, prélat de Toscanelle, qui avait été promu à l'évêché de Porto; il confirma pour son siège la jouissance de tous les biens de son diocèse, entre autres celle de l'île de Saint-Barthélemi, à Rome, qui lui était contestée par l'évêque de Sainte-Sabine, et il lui permit d'exercer toutes les fonctions épiscopales au delà du Tibre; ce qui prouve que la

juridiction ecclésiastique de la ville sainte ne s'étendait pas au delà de l'enceinte de ses murs.

Un mois après, le saint-père convoqua un nouveau synode à Pavie; ensuite il passa les Alpes et se rendit en Allemagne pour visiter l'empereur. Pendant ce voyage, il confirma les privilèges de l'abbaye de Cluny par une bulle datée du 11 juin 1049, et qui est adressée à Hugues, directeur de ce monastère depuis la mort de saint Odilon.

Ce saint abbé, avant de mourir, avait établi une cérémonie appelée la Commémoration des trépassés, qui se propagea dans les autres diocèses de la Gaule. Voici comment les auteurs racontent l'origine de cette nouvelle institution : « Un » preux chevalier revenait d'un pèlerinage à Jérusalem, lorsqu'il s'étant égaré dans les sables de la Palestine, il rencontra » un vénérable ermite qui, le reconnaissant pour un Français, » lui demanda s'il avait entendu parler du monastère de Cluny » et de l'abbé Odilon. Le pèlerin ayant répondu affirmativement par un signe de tête, le solitaire reprit aussitôt : Dieu » m'a révélé que ce saint homme a la puissance de délivrer les » âmes des peines qu'elles souffrent dans l'autre vie; je vous » prie donc, mon frère, quand vous serez dans les Gaules, de » vous présenter à lui, et de l'exhorter, ainsi que les moines » de sa communauté, à continuer leurs prières et leurs aumônes pour les morts.

» Le chevalier, de retour en France, passa dans la Bourgogne et vint à Cluny, où il répéta les paroles de l'ermite » aux religieux de ce couvent; alors le vénérable Odilon ordonna que le 1^{er} novembre de chaque année on célébrerait » solennellement, dans la basilique de l'abbaye, la commé-

» moration de tous les fidèles morts depuis le commencement du monde.

» Ce jour-là, après la tenue du chapitre, le doyen et les » celleriers faisaient l'aumône du pain et du vin à tous venants, et l'économe recueillait les débris du dîner des » frères pour les distribuer aux pauvres. Après vêpres, on » sonnait les cloches à toute volée et on chantait les » prières des morts; le lendemain, après matines, on sonnait encore les cloches du couvent. Le troisième jour, la » sainte messe était célébrée solennellement; deux moines » chantaient le trait, et tous en particulier distribuaient des » aliments à douze pauvres. » Cette pratique passa bientôt dans d'autres monastères, et devint commune à toute l'Église catholique, après avoir subi de légères modifications.

Avant son élection, Léon avait promis à Hérimar, abbé de Saint-Remi, de faire la dédicace de la nouvelle basilique que cet abbé bâtissait dans son couvent : lorsqu'elle fut terminée, le saint-père vint à Toul, à l'époque de l'Exaltation de la sainte Croix, pour remplir sa promesse; en même temps il envoya des mandements aux prélats de la Gaule pour les convoquer à un concile qu'il voulait tenir à Reims, le 1^{er} octobre, après la cérémonie.

Mais des seigneurs laïques qui étaient coupables de mariages incestueux, et plusieurs prélats simoniaques qui redoutaient les censures ecclésiastiques, représentèrent au roi de France que la couronne serait avilie s'il permettait à un pape de commander dans le royaume, et de convoquer des assemblées sans son autorisation; ils lui observèrent qu'aucun de ses ancêtres n'avait accordé l'entrée de ses villes aux

pontifes sans qu'ils eussent indiqué les motifs de la convocation des conciles; ils représentèrent que ces réunions demandaient des temps paisibles, tandis qu'au contraire le royaume se trouvait dans une grande confusion, que ne pouvaient qu'accroître les exigences du saint-père. Enfin ils disaient au prince qu'au lieu de se rendre par déférence aux volontés de Léon, il arriverait plus promptement à son but en mettant des impositions sur les biens des évêques et des couvents, qui possédaient des domaines considérables, et surtout en ne ménageant point le riche monastère de Saint-Remi, cause de ce nouveau démêlé par l'orgueil de son abbé, qui avait voulu qu'un pontife vînt faire la dédicace de son église.

Ces représentations étaient adressées au prince par Guebin, évêque de Laon, au nom du clergé, et par Hugues, comte de Braine, au nom de la noblesse. Henri écrivit alors à sa sainteté que les soins de son royaume l'empêchant de se trouver à Reims au jour fixé pour la tenue du synode, il priait le pape de retarder son voyage en France jusqu'à l'époque de la pacification des troubles, afin qu'il pût rendre au souverain pontife les honneurs qui étaient dus à son rang. Léon, excité par le moine Hildebrand, répondit fièrement au monarque qu'il tiendrait le concile avec ceux qui s'y trouveraient; et sans autre avertissement il entra en France. Le saint-père arriva dans la ville de Reims sans avoir reçu aucun honneur sur son passage, et accompagné seulement des métropolitains de Trèves, de Lyon et de Besançon; des prélats de Senlis, de Nevers et d'Angers, qui étaient venus à sa rencontre avec les ecclésiastiques et les moines de Saint-Remi. Léon IX s'arrêta d'abord dans l'abbaye, qui était située

hors des murs de la ville; ensuite il se dirigea avec le même cortège vers la cathédrale, où il prit possession du fauteuil de l'archevêque et célébra l'office divin; après quoi il se rendit dans le grand palais archiépiscopal.

Le dernier jour de septembre, le pape sortit de Reims pendant la nuit, accompagné de deux chapelains, et retourna à Saint-Remi, où il prit un bain et se fit raser pour se préparer à la cérémonie. Aussitôt que le jour parut, il s'enferma dans un édifice adossé à la basilique, parce que l'affluence du peuple était si considérable, qu'il devenait impossible de célébrer l'office dans l'église du couvent. Les crédules et les simples étaient venus non-seulement des villes et des campagnes rapprochées, mais encore des provinces éloignées, pour assister à la dédicace du nouveau temple; tous baisaient dévotement le tombeau de saint Remi, et déposaient sur l'autel de riches offrandes. L'enthousiasme était si grand, que ceux qui ne pouvaient approcher du bienheureux saint, jetaient leurs dons sur son sépulcre. Les moines furent occupés pendant toute la journée à recueillir les offrandes des fidèles et à les porter dans les trésors du couvent; le saint-père se montrait de temps en temps à l'une des galeries pour donner sa bénédiction, et il excitait la charité d'un peuple stupide en criant : « Donnez, donnez à » saint Remi! » Enfin, vers le soir, les moines, fatigués de monter dans leurs chambres pour entasser les présents, firent sortir le peuple de la basilique. La foule s'écoula silencieusement, et resta à genoux en dehors de la porte du saint lieu pendant la nuit entière.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, les moines en-

trèrent dans l'église portant le corps de saint Corneille, que le clergé de Compiègne avait enlevé à la cathédrale pour le sauver de la profanation, et le déposèrent sur un second autel, pour donner un nouvel aliment à la charité des fidèles.

Enfin, à l'heure de tierce, le pontife, revêtu des ornements sacerdotaux, accompagné de quatre métropolitains et de plusieurs abbés, s'approcha du tombeau du bienheureux Remi; la châsse du saint fut retirée du sépulcre; le pape la porta lui-même sur ses épaules, et après l'avoir confiée aux soins des archevêques, il se retira dans une chapelle séparée. Au même instant les portes du temple furent ouvertes, et le peuple s'y précipita avec une telle violence, qu'un grand nombre d'enfants, de femmes et d'hommes furent écrasés.

Les reliques de saint Remi furent promenées processionnellement dans les rues de la ville, et déposées dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. Le troisième jour, le clergé fit une nouvelle procession avec la châsse, autour des murs de la cité, pendant que le saint-père, environné des principaux ecclésiastiques, faisait la dédicace de la basilique du monastère : après la procession, les reliques du saint furent placées sur le grand autel, et elles y restèrent exposées pendant toute la durée du concile.

Léon IX rendit une bulle par laquelle il déclarait que personne ne pouvait célébrer la messe sur cet autel, excepté l'archevêque de Reims, l'abbé de Saint-Remi et sept prêtres qui devaient être choisis dans le diocèse, à la condition même que ceux-ci ne pourraient officier que deux fois chaque année; enfin le saint-père termina cette cérémonie en donnant la bénédiction solennelle au peuple.

On s'occupa ensuite des préparatifs du concile, qui avait été indiqué pour le 3 octobre, dans l'église de Saint-Remi : vingt évêques, cinquante abbés et d'autres ecclésiastiques se rendirent à l'appel du pape. Alors se renouvela la ridicule dispute de préséance entre le clergé de Reims et celui de Trèves; le métropolitain de Reims se regardant comme primat des Gaules, réclamait la première place à la droite du saint-père; son confrère, s'attribuant la même dignité et le même rang, revendiquait également le siège d'honneur.

Pour mettre les deux partis d'accord, Léon ordonna que les sièges seraient tous placés en rond, le sien occupant le centre, et il chargea l'archevêque de Reims de régler les autres places. Lorsque le silence, troublé par cet incident, se fut rétabli, Pierre, diacre et chancelier de la cour de Rome, prit la parole au nom du pontife; il avertit l'assemblée qu'elle était appelée à délibérer sur les abus qui existaient en France relativement aux exactions des prêtres, aux apostasies des moines, aux mariages incestueux et aux adultères des laïques; il exhorta les évêques à prendre des mesures efficaces pour empêcher l'incarcération injuste des pauvres, pour arrêter les vols et les meurtres dont le peuple était victime de la part des prélats; il les avertit que sous peine d'anathème ils étaient tenus de dénoncer publiquement ceux d'entre eux qui avaient reçu ou donné les ordres sacrés pour de l'argent.

Le métropolitain de Trèves se leva le premier, et affirma sous serment qu'il n'avait rien donné pour obtenir l'épiscopat, et qu'il n'avait jamais rien reçu lorsqu'il avait ordonné des prêtres; les archevêques de Lyon et de Besançon firent